

## Les référentiels partagés

Une réflexion sur le territoire intercommunal, dans le cadre de la révision du PLU.



## Cultures locales - Identité et paysage : Sommaire de la séance

Présentation de la séance :

Les photos présentées sont extraites des diaporamas des communes. Elles sont reprises pour leur pertinence à exprimer des caractéristiques intercommunales et non spécifiquement communales.

Thèmes abordés :

L'objectif de la séance est de questionner les participants, sur leur propre politique d'aménagement et leur propres références. Les exemples concrets expriment la prise en compte ou non de l'identité locale, dans les projets d'aménagement, d'équipement ou simplement d'entretien, ce à partir d'images photographiées par les communes :

- la présence de l'eau
- leur politique à l'égard des becques : la trame bleue
- les éléments structurants du paysage : la trame verte
- le traitement des accotements : à la charge des communes
- les aménagements de routes et l'impact sur l'image communale : à la charge de la CCMFPL
- des modes d'organisation du bâti sur le territoire intercommunal

**Séance 05/1**  
4 juin 2003

### 1. "**Cultures urbaines**" locales : entre ruralité et urbanité

- Les paysages habités
- Trame verte : les Grands Paysages du département
- L'identité communale
- Débats

p.6  
p.9  
p.11  
p.14

**Séance 05/2**  
11 juin 2003

### 2. Entre ville et campagne

- Bassin de vie et activités

**Séance 05/3**  
18 juin 2003

### 3. Mode de vie en Coeur de Flandre

- Habiter

## L'eau : ruissellement des Monts et Plaine inondable

### L'eau est un élément omniprésent, en plaine et dans les Monts

L'influence de l'eau est forte sur la qualification et la perception du paysage.

Dans les Monts : Retenue ou conservée dans de petites mares; il est nécessaire de canaliser les eaux de ruissellement.

En Plaine : l'eau, à l'inverse doit être drainée pour réduire les zones d'expansion naturelles pouvant se traduire par des noues naturelles ou facilement par de grandes mares.

L'eau révèle le relief. Elle constitue un indice important de lecture des micro reliefs :

- Mares et plan d'eau : plateaux
- Fossés étroits et ravinés : les versants
- Fossés profonds, larges ou droits et becques "serpentine" : plaine drainée
- Becques "serpentine" : lit "naturel"



### Facteur d'identité

L'identité communale s'exprime aussi dans son rapport à l'eau :

- ← • Exploitation intensive : drainage
  - Valorisation paysagère : limite naturelle →
- Artificiellement l'eau est parfois repoussée ou masquée dans la commune. Elle rejaille inévitablement sur le territoire communal. Aucun projet durable ne peut s'affranchir de l'eau, en plaine comme dans les Monts.



## Trame bleue : les becques, liens naturels entre Monts et Plaine



### 3 typologies de becques des Monts vers la Lys

- Les becques canalisées (St Jans Cappel, Le Doulieu...)
  - Les fossés à l'entretien intercommunal
  - Les becques paysagées, à l'apparence plus naturelle
- La becque participe directement à l'image de la commune.

### Respectivement 3 formes de gestion de l'eau

- Entretien des "ouvrages d'art", des busages partiels
- Entretien périodique : curetage
- Gestion différenciée et fauchage tardif



## Trame verte : des outils perceptibles d'organisation du territoire

### La Trame verte donne une lisibilité de l'organisation du sol

Les alignements d'arbres trahissent bien souvent la présence d'eau ou de routes. Sans cette projection verticale, la structure du territoire ne serait pas perceptible.



*Champs ouverts sans trame verte  
Structure du territoire imperceptible*



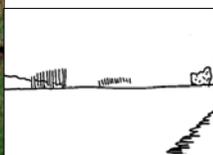
*La trame verte structure le paysage  
Cadrages et rythmes le long des routes*

### Les éléments paysagers organisent des séquences

Bosquets, haies orientent les vues, canalisent le regard. Les cimetières militaires sont autant d'exemples d'événements paysagers marquant l'entrée dans la commune.

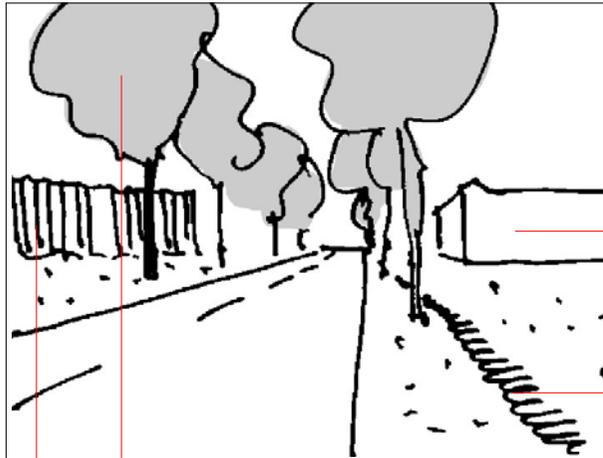


*Champs ouverts  
Alignements d'arbres perceptibles*



*Les aménagements paysagers travaillent les séquences de transition avec l'agglomération*

## Débats des participants : aménagement des routes et identité communale

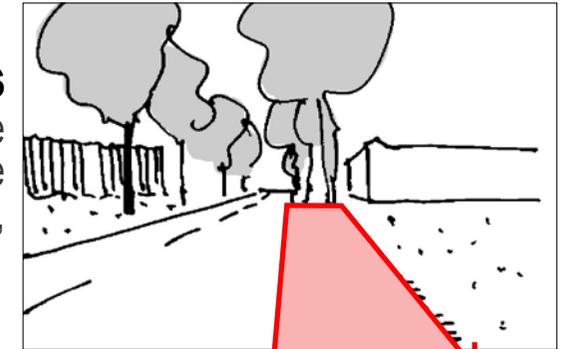


Alignement d'arbre - Ecran végétal :  
cadrage et directions  
Filtre végétal - Premier plan

### Mutation des territoires et identité communale : sécurisation des routes

L'évolution des normes de sécurité routière menace aujourd'hui des éléments de l'identité des paysages : sécurisation des piétons, gabarit...

Fermes traditionnelles,  
largement espacées,  
rythment l'alignement.  
La trame bleue devient visible

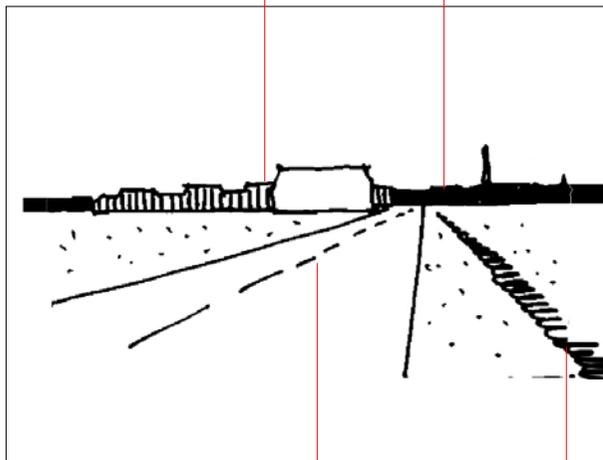


Domaine public

Se pose la question des moyens à mobiliser pour répondre aux impératifs sécuritaires, dans le respect de l'identité des communes. Seule, la commune privilégie une approche comptable de court terme : comblement et aménagement des accotements.

La gestion intercommunale de l'aménagement du territoire autorise la recherche d'alternatives aux comblements systématiques des fossés, à l'enlèvement des alignements d'arbres...

Silhouette traditionnelle mixte :  
Bâti + écran végétal



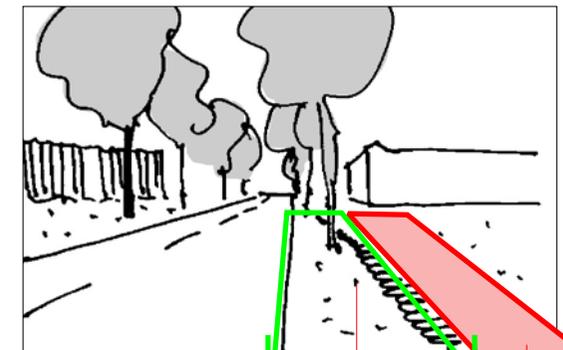
Lignes des fossés

### Protections, dans le cadre du PLU

- protéger les grands alignements d'arbres
- protéger les fossés et becques

### Au-delà du PLU Intercommunal

- acquisition de foncier au-delà des fossés
- Quelle participation des communes ou de la communauté de communes ?



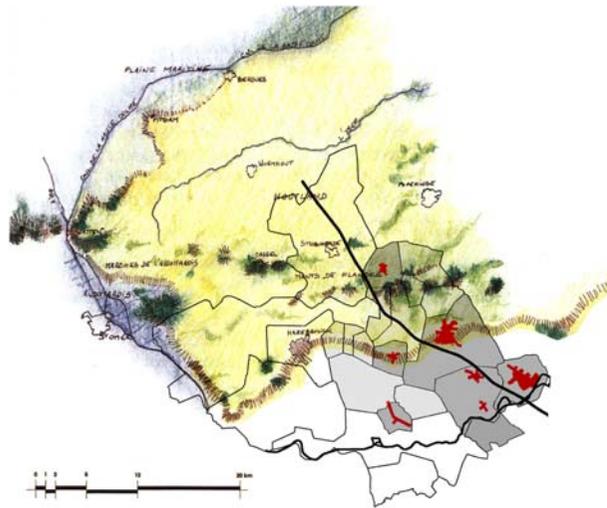
Préservation du paysage

Cheminement piéton

Extension du Domaine public

Tracé des routes romaines

## La Flandre intérieure et le *Pays Coeur de Flandre*



Les Grands Paysages tels que définis, dans la trame Verte du département du Nord s'affranchissent des limites et périmètres administratifs.

Ainsi la CCMFPL se trouve à cheval sur deux grands Paysages :

- la Flandre intérieure, aussi appelée Houtland
- la Plaine de la Lys.

### La Flandre intérieure ou Houtland

Deux reliefs structurent ce territoire :

- Le talus délimitant la Flandre intérieure
- La chaîne des Monts de Flandre

### Le Talus : limite naturelle de la Flandre intérieure

Le Houtland est cerné d'un talus, le séparant des autres territoires :

- de la Plaine maritime au nord,
- de l'Artois à l'ouest
- de la Lys au sud

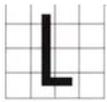
Limite naturelle du "plateau", zones sèches, en contraste aux zones humides et inondables de plaines (maritime, Lys) ou d'estuaire (de l'Aa).

Aucune barrière naturelle sépare le Houtland du reste du plateau belge.

### La Chaîne des Monts : limite ou axe de transition

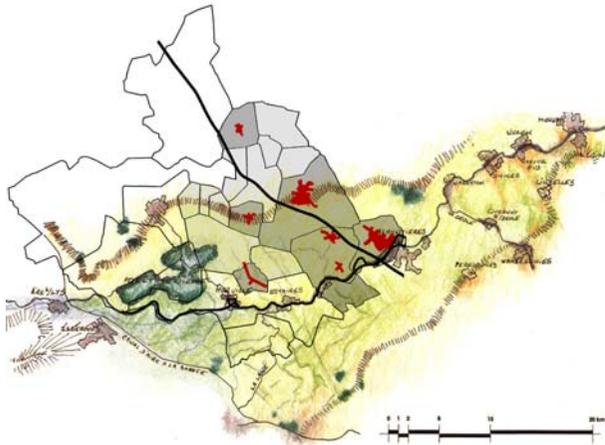
La chaîne des Monts marque une coupure naturelle, entre le nord et le sud du Houtland. Les bassins de vie naturels tournent le dos à cette "frontière". Les Monts constituent une frontière naturelle au nord de la CCMFPL.

Le territoire de la CCMFPL, majoritairement au sud des Monts, est ainsi canalisé, vers la Plaine de la Lys.



Le Grand Paysage de la Flandre intérieure se revendique comme le territoire archétypal du pays flamand. Ce territoire se présente comme un léger bossellement de terrains constitués par la clyte, argile des Flandres. Le nom de Flandre évoque le plat-pays, mais la réalité offre aux promeneurs une vaste ondulation souple et agraire où les panoramas s'enchaînent d'une bosse à une autre sur un horizon de ciels mouvants et de terres travaillées : le contact avec la plaine de la Lys au sud et la plaine maritime au nord se réalise dans des situations de surplomb de quelques vingt mètres. Différences d'altitudes dérisoires pour qui n'est pas du Nord mais qui prend ici les dimensions d'une richesse paysagère insoupçonnable. Le passage d'un Grand Paysage à l'autre s'opère donc dans la soudaineté du franchissement des "talus". Néanmoins à l'est de Bergues, aux alentours d'Hondschoote, la situation est différente, la transition s'opère tout aussi brutalement par le passage du canal de la Basse Colme, alors que le gradient topographique est imperceptible. C'est aussi un pays très habité : partout des fermes isolées et des bourgs repérables à distance par leur clocher et leur beffroi. La forêt est inconnue et le bois seulement une composante paysagère de l'horizon aux confins de l'Houtland français. On retrouve les boisements aux sommets des monts à l'est et aux sommets des escarpements dominant le marais audomarois et les polders de l'ancien estuaire de l'Aa à l'ouest. Il faut aujourd'hui admettre que le mythe de "la Flandre boisée"

## La Plaine de la Lys et la communauté de communes



### La Plaine de la Lys : territoire d'expansion

Malgré la contrainte de l'eau, la plaine constitue la zone la plus peuplée du Pays Coeur de Flandre, en dehors d'Hazebrouck.

La position des communes sur le territoire est déterminante dans leur rapport à l'eau :

- le long du talus : Hazebrouck, Borre, Pradelles, Strazeele, Merris, Bailleul, Nieuwkerke
  - aux franchissements de la Lys : Merville, Estaires, La Gorgue, Sailly-sur-la-Lys, Erquinghem-sur-Lys, Nieppe, Armentières, puis Warneton, Comines (France et Belge), Wervicq (France et Belge), Menen, Halluin
  - dans la Plaine : Isbergues, Lestrem, Vieux-Berquin, Neuf-Berquin, Le Doulieu, Steenwerck
- La Lys reste une frontière naturelle fragile et facilement urbanisable, qu'il s'agira de consolider, en limitant l'extension urbaine de ses berges, ou des communes voisines.

### La Lys : limite naturelle urbanisée

La Lys reste un élément structurant du territoire :

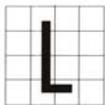
- aboutissement naturel des becques, venant des Monts.
- lien naturel et structurant de l'industrialisation textile, vers la Belgique

En drainant l'eau des zones humides, les communes de la Plaine drainent aussi le sol et l'agriculture, vers les communes plus importantes, situées aux noeuds de franchissement et de commerce, sur la Lys.

### La CCMFPL : une séquence particulière de la Lys

La Lys constitue la frontière sud de la CCMFPL. En s'appuyant sur l'autre rive, avec Sailly, la communauté de communes maîtrise une porte ou un passage le long de la Lys, avec Steenwerck.

Le projet européen "Lys sans frontière" donne une dimension toute particulière à la séquence Coeur de Flandre : de Merville à Nieppe.



La plaine de la Lys constitue, par sa spécificité, un grand paysage. Elle s'étend, comme une marée, jusqu'à ce que le relief l'arrête. Son statut de plaine, au cœur de terrains dont les altitudes sont plus élevées - l'Houtland, l'Artois, les Weppes, le Ferrain -, évoque déjà sa particularité géographique. Élément linéaire par excellence, la vallée-plaine de la Lys présente une forte homogénéité tout au long de son parcours dans le Nord. Les minuscules variations dans le vocabulaire agricole ou urbain ou la présence ponctuelle d'éléments forts comme la forêt de Nieppe ne permettent pas d'identifier des entités paysagères distinctes. En revanche, longer la Lys sur de grandes distances permet de découvrir des "séquences paysagères" où alternent paysages d'eau industriels, paysages d'eau agricoles, villes et campagnes.

Il y a longtemps, la forêt marécageuse occupait toute la plaine. Les terrains étant très plats et plus bas que ceux qui les ceinturent, les sols étant imperméables, l'eau y stagnait au gré des crues des rivières et

## Accotements et délaissés

### Solutions techniques ou aménagements paysagers ?

Les grands principes d'aménagement, cèdent vite la place aux "aléas du terrain".  
Les communes sont confrontées à des "urgences" : réparation, affaissement...  
Enfin certaines réalités incontournables ou contraintes techniques influencent la réalisation des opérations.



*Busage du fossé : Valorisation paysagère ?  
Équipement technique sans qualité urbaine,  
pourtant en entrée de commune.*

*Enjeu incontournable, communal ou intercommunal ?*



*Attention aux solutions uniquement techniques : la route colonise l'espace, en commençant pas les accotements.*



### Peut-on anticiper les "urgences" ?

L'image de la commune passe aussi par les accotements, les pilones, les traitements d'habitation mitoyenne, sans leur mitoyen...  
Il reste possible d'identifier des typologies d'interventions, pour préparer une "Charte d'intervention d'urgence".  
Le projet est-il un révélateur d'enjeu ou un déclencheur de mise en questionnement ?



*Aménagement réellement adapté à une séquence rurale ?*

## Voirie et aménagement de l'espace public : les espaces visibles

### Domaine public et espaces privés visibles

L'image de la commune repose autant sur la nature des aménagements publics que sur le soin apporté par les riverains :

- aménagement routier ou urbain des voies
- accotements ou trottoirs
- limites public/privé (clôture,...)
- mobiliers urbains (éclairage, compteur...)

L'incidence de l'aménagement des voies et des particuliers est forte sur la qualification du paysage des communes. Les espaces visibles, accessibles ou non, participent de l'image de la commune : stationnement sauvage, jardins, débarras...



*Domaine public réduit et peu qualifié. Les espaces privés visibles influencent l'image de la commune.*



*Les aménagements privés orientent un domaine public de type "lotissement" vers la campagne. Ces larges "fenêtres" préservent l'identité rurale.*



*Front caractéristique de la Lys industrielle du début de siècle, en opposition brutale au paysage horizontal de la plaine. Cloisonnement de la berge.*

### Espace ouvert ou cloisonnement

L'identité communale s'exprime aussi dans son rapport au territoire : les "vides" ou "fenêtres sur le monde rural".

L'urbanisation linéaire, renforcée par les haies hautes le long des voies, contribue à un cloisonnement des campagnes.

Peu ou pas de différence entre des rues "urbaines" (Bailleul, Nieppe) et des voies communales bordées d'habitation.



*Les cheminements non marqués préservent une réelle identité rurale, directement menacée par une éventuelle "sécurisation" de type routier.*

### L'implantation du bâti qualifie également l'espace

L'identité de la commune dépend fortement du mode d'urbanisation :

- isolé (écarts...),
- linéaire (étirements...),
- discontinue...

Un bâtiment isolé peut marquer un repère ou indiquer une direction. Il fonctionne de manière autonome et organise sa parcelle. Orienté sur une seule face il souligne un futur alignement.



*La maison d'angle constitue un premier écran et marque une direction.*



*Bâti linéaire symétrique. Cloisonnement de la campagne. L'espace public ressemble à n'importe quel lotissement.*



*Bâti linéaire dissymétrique. Organisation d'un dialogue entre l'urbanisation linéaire et la campagne.*

### Le sens d'un alignement

Le domaine public est soit orienté, vers une ouverture sur la campagne, soit cloisonné.

Il sert principalement d'espace de distribution et non pas d'observation ou de contemplation.

### Articulation et espaces partagés

La place, la cour de ferme constituent des espaces partagés par une communauté de vie, une famille, une commune...

Ils servent d'espace de distribution et qualifie le lieu : mise en relation, éloignement...



*Organisation du bâti autour d'un espace partagé de distribution.*